

Direction Générale des Finances Publiques

Le 25 juin 2025

Direction Départementale des Finances Publiques d'Eure-et-Loir

Pôle Gestion Publique et Partenaires Institutionnels

Pôle d'Évaluation Domaniale

3 place de la République

28019 CHARTRES Cedex

Courriel : ddfip28.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 02 37 18 70 98

Le Directeur Départemental des Finances
publiques d'Eure-et-Loir

POUR NOUS JOINDRE

à

Affaire suivie par : Elodie CHASSEPORT

Courriel : ddfip28.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 02 37 20 72 78 / 06 21 72 31 85

Commune de Courville-sur-Eure

Réf DS :24904958

Réf OSE : 2025-28116-47048

LETTRE VALANT AVIS DU DOMAINE

Objet : Saisine pour avis de valeur vénale d'une emprise de terrain nu à prélever sur le domaine public en vue de sa cession au propriétaire de la parcelle voisine.

Par saisine du 23/06/2025, vous sollicitez un avis de valeur vénale pour une emprise de terrain nu située au 10 rue Georges Clémenceau sur la commune de Courville-sur-Eure.

Il s'agit d'une emprise de terrain étroite d'environ 74 m² à prélever sur le domaine public. Les propriétaires du 10 rue Georges Clémenceau, souhaitent, en effet, faire l'acquisition de la partie du domaine public située devant leur propriété pour se mettre en alignement avec leur voisin du n°8.

L'emprise relève des dispositions d'urbanisme de la zone Ubbz, zone urbaine concernée par une zone de bruit, secteur avec conditions spéciales de constructibilité pour des raisons de risques (proximité des silos).

Compte tenu de ces éléments et du projet, la valeur vénale de l'emprise de terrain est estimée à 2700 € sous réserve de déclassement. Une marge d'appréciation de 10 % est retenue.

Cet avis est délivré pour une durée de validité de 18 mois.

Pour le Directeur Départemental des Finances Publiques
et par délégation,



Elodie CHASSEPORT,
Inspectrice des Finances Publiques

Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent sur délibération motivée s'écarter de cette valeur.